CHEMINS DE FER.

ILLINOIS CENTRAL

Arrivées et départs en effet le 9 avril 1899

Départ. Arrivée.

Chicago et St-Louis Limited.

No 4, départ 9 A. M.
No 3, arrive 7:45 P. M.
Le train le plus rapide et le mieux équipé laissant la Nlle-Orléans.

Louisville & Cincinnati Limited.

No 4, départ 9 A. M.
No 3, arrive 7:45 P. M.
Chars dortoirs Pullman, et chars avec chaises à bascule, chars café sur trains Nos 3 et 4, service à la carte.

Fast Mail.

No 2, départ, 8:00 P.M.
No 1, arrive 7:35 A. M.
Chars dortoirs à Water Valley, Holly Springs, Jackson, Tenn., Cairo, St-Louis et Chicago.

Louisville & Cincinnati,

No 2, départ 8:00 P. M.
No 1, arrive 7:35 A. M.
Memphis, Louisville et Cincinnati sans changement.

Local Mail and Expres.

No 24, départ 7:00 A. M.
No 23, arrive 10:00 P. M.
Pour Fulton, Ky., et les stations intermédiaires.

McComb City Accommodation.

No 32, départ 5:30 P. M.
No 31, arrive 9:30 A. M.
Excursions du dimanche.
No 36, départ 7:35 A. M.
No 35, arrive 9:05 P. M.

Yazoo & Mississippi Valley R. R

No 6, départ 4:00 P. M.
No 5, arrive 10:40 A. M
Chars dortoir, Nlle-Orléans à Vicksburg, Memphis et Kansas City.

Local Day Express.

No 22, départ 8:00 A. M.
No 21, arrive 5:50 P. M.
Pour Vicksburg. Natchez et les points intermédiaires.

Baton Rouge Accommodation.

No 34, départ 4:20 A. M.
No 33, arrive 9:20 A. M.
S'arrête à toutes les stations.

Bureau des billets, St-Charles et Common.
W. A. KELLOND, WM MURRAY, D. P. A
Ass. Agent Gén des Pass. Nlle-Orléans.
28 nov—

Queen and Crescent Route

Trains Vestibules Solides.

	No 2.	No 4
Part—		
De la Nlle-Orléans	7:30 p. m	8:30 a. m
Arrive—		
A Meridian	1:20 a. m	3:00 p. m
A St-Louis	7:44 p. m	8:40 a. m
Part—		
De Meridian	1:25 a. m	7:00 a. m
Arrive—		
A Chattanooga	9:35 a. m	8:40 p. m
A Lexington	5:00 p. m	5:00 a. m
A Cincinnati	7:30 p. m	7:45 a. m
Arrive—		
A la Nlle-Orléans	7:30 p. m	
A Chattanooga	7:35 a. m	
A Knoxville	12:50 p m	
A Bristol	7:15 p. m	
A Washington	7:40 a. m	
A Philadelphie	11:35 a. m	
A New York	2:03 p. m	

CHARS Restaurant-Café. Repas à la carte

Chars-café et d'observation entre Atlanta et Rudford, Va., servant tous les repas à la carte.

Le train No 2 a des chars-dortoirs Pullman pour Cincinnati, aussi des chars-dortoirs Pullman pour New York via le chemin de fer Chattanooga Bristol, Lynchburg, Washington et Pennsylvanie, donnant ainsi à nos clients le bénéfice du terminus de la Pennsylvanie et des bacs du haut de la ville; aussi des chars-dortoirs Pullman pour St-Louis via Meridian et M. et O.

Le train pour la Rivière aux Perles et les points de l'Est Louisiane quitteront la Nouvelle-Orléans tous les jours, le dimanche excepté, à 8:05 a. m. et 4 p. m.; Au retour, arriveront à 7:45 a. m. et 7:45 p. m.

Bureau à New York: 398 Broadway.

Bureau des billets en ville: 211 rue St-Charles.

J. L. BOYD, D. P. A.
E. C. RUNTE, G. T. A.
GEO. H. SMITH, Gen. Pass. Agt.
R. J. ANDERSON, Asst. G. P. A.
22 juin—

Bureau de Billets de la Ville.
Coin St-Charles et Canal
Depot de Passagers,
Tête de l'Avenue Esplanade

SOUTHERN PACIFIC COMPANY — SUNSET ROUTE

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

Départs.	Arrivée
Express de la Californie. No 10....8:40 p. m.	No 9....7:55 a. m.
Express du Texas et du Mexique. No 18....8:50 a. m.	No 17....7:00 p. m.

"SUNSET LIMITED."

Ce train célèbre fera le voyage régulier chaque semaine à San Francisco, quittant la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 11 h. A. M et arrivant tous les mercredis à 7:30 A. M., faisant connections à la Nouvelle-Orléans et de tous les points ouest.

(Pullman Buffet Drawing Room Sleepers Nos 9 et 10 entre la Nouvelle-Orléans, Los Angeles et San Francisco. Nos 17 et 18 entre la Nlle-Orléans et San Antonio; San Antonio et la ville de Mexico.

Tourist Sleepers quittent la Nouvelle-Orléans tous les mercredis, vendredis et samedis soirs pour San Francisco directement. fév—1an

Southern RAILWAY!

La Route de Chars sans Changement entre le Sud, le Sudouest et l'Est. Seulement 40 heures pour New York, via le Great Washington et Southwestern.

Vestibule Limité No 38		Malle Rapide No 36
Quitte la Nlle-Orléans	7:45 P. M.	7:55 A. M
Arrive à Atlanta	11:40 A. M.	11:30 P. M
" Quitte	12:00 midi	11:50 P. M
Arrive à Washington	6:42 A. M.	9:35 P. M
" Baltimore	8:00 A. M.	11:35 P. M
" Philadelphie	10:15 A. M.	2:56 A M
" New York	12:43 P. M.	6:23 A. M
" Boston	8:30 P. M.	3,30 P. M

No 38 courant sans changement des Chars à Salon Dortoir de Pullman, avec Service Supérieur de Char à Diner en route.

No 36 courant des Trains Solides à Washington sans changement, hors une nuit seulement.

Pour plus ample information et les Réserves Pullman s'adresser au

BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY,
704 rue Commune, Nouvelle-Orléans, La.
J M. Knigt, Ass't Agent de Pass. et Billets.
M. E. Pawers, Agent de District de Passagers
S. H. Hardwick, Ass't Ag't Gén'l de Pass., Atlanta, Gée.
W. A. Turk, Ag't Gén'l de Pass., Washington, D. C.
J. M. Culp, Gérant du Trafic, Washington, D.C.
17 déc

HUILE D'OLIVE FRANÇAISE

(IMPORTÉE),

Embouteillée en paniers de 1 douzaine litres, et de 2 douzaines demi litres. De

J. B. et A. Artaud, Frères,
MARSEILLE.
Pour échantillons et Prix, s'adresser à
W. A. GORDON.
AGENT POUR LE SUD,
500 Rue des Magasins.
13 déc—1 an

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITE CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN

Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT

No.	Arrivée	No.	Départ
1 fast line	7:10 pm	2 fast m'l	7:45 pm
3 fast mail	7:40 am	4 limited	11:15 am
5 limited	8:30 pm	6 fast line	7:55 am
7 Coast tous les jours (dim ex)	8:55 am	8 Coast tous les jours dim ex	3:25pm
Coast train lundi seulement	7:30 am	10 Coast train tous les jours dim ex	5:00pm
11 Coast train tous les jours ex dim et lun	9:55 am	12 Exc dim dim seulement	7:05am
13 Dim Exc. dim seulm't	8:40 pm	14 Dim Exc dim al'm't	8:05am
15 Dim Exc. dim seulm't	9:45 pm	16 Mer Exc. mer s'lm't	8:05am
17 Mer Exc mer s'lm't	9:30 pm		

Bureau pour la vente des billets, coin St-Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et les repas sont servis en route.

Nos 6 et 1 ont des chars dortoirs pour Chicago sans changement.

JOHN KILKENY, Div. Pass Agent.
C. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.
1 mars—1 an

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES DE CHOIX

dans le

TROISIEME DISTRICT.

1437-1439,

Rue Nora Remparts. coin Kerlerec.

BELLE RESIDENCE

En briques, à un Etage, avec Attic, à un Ilet de l'Avenue Esplanade,

Les Chars, Eglises, Marchés, Ecoles et autres Agréments à Proximité.

921,

Rue Touro, entre Remparts et Bourgogne,

Charmant Cottage Elevé,

Environné par tous les Agréments.

Succession de Manuel Castillo.

No 59,805.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 813 rue Commune—MERCREDI, 30 août 1899, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à la salle de vente New Orleans Real Estate Exchange No 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable N. H. Lighton, juge de la Division D, maintenant en congé, daté le 27 juillet 1899, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites à savoir:—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St-Claude, Kerlerec et Columbus, désigné par le numéro onze, sur un plan dressé par J. A. d'Hémécourt, voyer, le 31 mars 1854, et mesure, mesure américaine, 53 pieds, 7 pouces, 3 lignes de face à la rue Remparts, 63 pieds de largeur dans le fond, le divisant du lot numéro dix, 67 pieds 9 pouces et cinq lignes sur une ligne oblique du côté de la rue Columbus et 70 pieds de profondeur et de face à la rue Kerlerec.

Les améliorations comprennent une belle résidence à un étage avec attic en briques, ayant au rez de chaussée deux salons avec porte à coulisse, deux chambres à coucher, grande galerie fermée, deux chambres dans l'attic, une bâtisse en bois à deux étages ayant quatre chambres, une autre bâtisse en bois avec deux chambres, waterworks, citerne, lieux d'aisance, joli jardin sur le côté, etc.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne et Remparts, faisant partie du lot numéro 228 et mesurant en mesure française 25 pieds de face à la rue Touro sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un charmant cottage élevé de terre, ayant deux salons avec porte à coulisse, galerie sur le côté, trois chambres, cuisine, citerne, hangar, lieux d'aisance, etc.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance, si balance y a, à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec lien et privilège du vendeur sur la propriété vendu portant intérêt à raison de huit pour cent par an du jour de la vente jusqu'à paiement. Les loyers jusqu'au jour de la signature de la vente seront pour le compte de la succession, les taxes de l'année courante 1899 seront assumées et payées par l'acquéreur en sus du prix de l'adjudication et les actes de vente devront contenir toutes les clauses usuelles et de coutume. Les acquéreurs déposeront avec l'encanteur 10 0|0 de leur enchère au moment de l'adjudication.

Actes de vente ainsi que les timbres de Revenu, des E. N. etc, aux frais de l'acquéreur pardevant John R. Legier, notaire public.
30 juil—30—août 6 13 20 27 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur.

Rue Dryades, entre les rues Clio et Erato.

Succession de Jean Hountha.

No 59,528—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans. — Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue Commune—Le MERCREDI, 16 août, 1899 à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse New Orleans Real Estate Exchange No 717 rue de la Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, daté le 6 juillet 1899, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir.—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades et Erato, mesurant 29 pieds de face à la rue Dryades sur 80 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine et touche le lot qui forme l'encoignure de la rue Dryades et Erato, et désigné par la lettre B sur le devis annexé à un acte passé pardevant W. B. Kleinpeter, notaire en cette ville, le 25 juin 1878, et forme une partie de ce lot de terre désigné par le numéro deux sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, daté le 23 février 1840, déposé comme plan No 21 du Livre de Plans de J. B. Marks, autrefois notaire en cette ville; les servitudes ci-transmises incluent le droit de se servir d'un corridor ou allée de trois pieds de large dans le fond du dit lot qui ouvre sur la rue Erato et est commun au lot ci-dessus décrit et des lots désignés par ses lettres "A" et "C" sur le plan annexé audit acte de Kleinpeter, notaire, ledit corridor ou allée étant désigné par la lettre "D" sur ledit plan.

Termes et conditions—Comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente ainsi que les Internal Revenues Stamps, etc., pardevant Jules F. Meunier, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
13 juil—12 19 26—août 2 9 16

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 1er AOUT 1899,

Vente en partage. 40 lots de valeur avec bâtisses et améliorations. Troisième District de cette ville.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, Bureau, No 629 rue Commune, MARDI, le 1er août 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 19 juin 1899, et signé le 23 juin 1899, par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée George Schenck et als., vs Jacob Schenck et als., No 58,955 du docket de la susdite Cour, à l'encanère publique, il sera vendu la suivante décrite propriété, à savoir:

1° Huit certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Barthélemy, Craps (maintenant Bourgogne) Grands Hommes, (maintenant Dauphine) et Masant, connus comme lots 4, 5, G. H. I. J, K, L respectivement et mesurant comme suit à savoir: Les lots 4 et 5 (les originaux) chacun 31' 11" 5''' de face à la rue Barthélemy sur 110' de profondeur; les lots G. et H, composés de la plupart des lots originaux 6 et 7, chacun 31' 11" 5''' de face à la rue Barthélemy sur 100 pieds de profondeur; le lot I composé de parties des lots originaux 8, 9, et 10, 32' de face à la rue Dauphine sur 95' 11" de profondeur et façade à la rue Barthélemy; le lot J, formé des mêmes K, formé de parties des dits lots originaux 8, 9 et 10, 35' de face à la rue Dauphine, sur 95' 11" de profondeur; et le lot L, composé de parties des susdits lots 6, 7, 8, 9 et 10 et du tout du lot original 21, 35' de face à la rue Dauphine sur 159' 10" 3''' de profondeur.

2° Un certain lot de terre situé dans les mêmes district et ilet, désigné par la lettre A, formé de tout le lot original 22 et de parties des lots originaux 11, 12, 13, 14 et 15, mesurant 35' de face à la rue Bourgogne, sur 159' 10" 3''' de profondeur. 3° Quatre lots de terre situés dans les mêmes district et ilet connus comme lots B, C, D, et E, composés de parties des lots originaux 11, 12, 13 et 14, et mesurant comme suit, à savoir: B, C, et D, chacun 33' 4" de face à la rue Bourgogne sur 95' 11" de profondeur, le lot D formant l'encoignure des rues Bourgogne et Masant; et le lot E, 31' 11' 5''' de face à la rue Masant sur 100' de profondeur. 4° Deux lots de terre également situés dans les mêmes district et ilet désignés par la lettre F, et par le lot No 16, respectivement; le lot F, composé de la plupart du lot original 15 mesurant 31' 11" 5''' de face à la rue Masant sur 100' de profondeur; et le lot 16 (lot original) 31' 11" 5''' de face à la rue Masant sur 110' de profondeur. Le tout entre lignes parallèles, et d'après le plan fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, le 18 avril 1899. Les améliorations qui s'y trouvent sont situées sur les lots I et J encoignure des rues Dauphine et Barthélemy, et consistent en une résidence double en bois, avec cuisine attenante, contenant en tout quelque six chambres, salle à manger, écurie, hangars, deux citernes, puits etc.

5° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances en cela appartenant, situé dans le Faubourg Washington, Troisième District, désigné par le No 15, de l'ilet No 8 borné par les rues Barthélemy, Claiborne (maintenant Royale), Masant et Grands-Hommes (maintenant Dauphine) d'après le plan dressé par C. A. de Armas, député voyer général, 15 mai 1850, déposé dans les archives de O. De Armas, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesurant 31' 11" 5''' de face à la rue Masant sur 110' de profondeur entre lignes parallèles à mesure américaine. Les améliorations qui s'y trouvent sont encenses par les Nos 722 et 724 rue Masant, et consistant en une résidence double en bois, contenant deux chambres et cuisine de chaque côté, allée, deux citernes, etc. 6° Trois lots de terre situés dans le troisième District de cette ville, désignés par les Nos 15, 16 et 17 dans l'ilet No 41, borné par les rues Barthélémy, Masant, Soliderlle et Joséphine sur un plan de A. de Armas, daté le 3 mai 1872 et déposé en l'étude de Abel Dreyfous, ancien notaire de cette ville, mesurant en mesure américaine chacun 31 de face à la rue Soliderlle sur 170' 7'' 2''' de profondeur entre lignes parallèles. 7° Une certaine portion de terre, etc, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Barthélemy, Soliderlle, Masant et Joséphine, désignée comme une portion de terre dans l'ilet No 858, formant l'encoignure des rues Barthélémy et Soliderlle, mesurant 217' de face à la rue Barthélémy sur 134' de profondeur. 8° Un certain lot de terre, situé dans l'ilet No — —, borné par les rues Barthélemy, Craps (maintenant Bourgogne), Grands-hommes (maintenant Dauphine), et Masant, et désigné comme lot No — — et mesurant 25' de face à la rue Bourgogne, sur une profondeur de 159' 10" 3'''. 9° Une certaine portion de terre dans le Troisième district de cette ville, désigné par le No 40 sur un plan dressé par F. M. Tourné, daté le 15 novembre 1853, et déposé en l'étude d'Antoine Dorlocourt, notaire, laquelle portion de terre est bornée par les rues Barthélemy, Joséphine, Soliderlle et la propriété jusqu'ici connue sur Macarty (maintenant rue Alvar) et est divisé dans treize lots de terre, numéros 1 à 13 inclusivement mesurant en mesure américaine comme suit: Le lot 1—31' 9" 6''' de face à la rue Barthélemy sur 119' 5" 2''' de profondeur et façade sur la rue Soliderlle; les lots Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 chacun 31' 1" 6''' de face à la rue Barthélemy sur 119' 5" 2''' de profondeur. Le lot 11—31' 9" 6''' de face à la rue Barthélemy sur 119' 5" 2' de profondeur et façade à la rue Joséphine. Le lot No 12—30' de face à la rue Joséphine sur 171' 3" 6''' de profondeur; et le lot No 13—30' de face à la rue Soliderlle, sur 171' 3" 6''' de profondeur; lesdits lots 12 et 13 étant bornés sur un côté par la propriété Macarty (maintenant rue Alvar). Les améliorations consistent en une bâtisse simple en bois contenant deux chambres, deux cabinets, galerie dans le fond, citernes, etc. 10° Sept certains lots de terre situés dans le faubourg Washington, Troisième District, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Barthélemy et Soliderlle, et faisant partie de la propriété autrefois appartenant à Lombard et Olivier (maintenant rue Masant) et désignés par ce No 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 de l'ilet No 41 sur un plan particulier fait par Louis Brinjier, voyer, le 21me jo r de septembre 1836, déposé en l'étude de Théodore Seghers, ancien notaire; les lots Nos 5, 6, 7, 8, 9 et 10 sont contigus et mesurant chacun 31' de face à la rue Barthélemy sur 134' 5' de profondeur; le lot No 11 formant l'encoignure mesurant 31' de face à la rue Barthélemy sur 134' 5" de profondeur et façade à la rue Joséphine; le tout en mesure anglaise, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Les améliorations comprennent une résidence simple en bois, ayant quelque trois chambres, deux cabinets, galerie, citerne, écurie, hangar, etc.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, et la balance du prix, s'il en reste, en un crédit d'un an, ou en un et deux ans à son option, devant être démontré par tant de billets à recevoir égaux et inégaux qui pourrait satisfaire la convenance des parties à cette action, portant huit pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, devant être garantis avec 5 pour cent hommaires d'avocat sur le montant des billets exigible de l'acquéreur en cas de la nécessité d'un procès pour enforcer le paiement de cela, par le privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, et laquelle doit être conservé assurée contre le feu pour la valeur des améliorations qui s'y trouvent, jusqu'au paiement entier desdite billets, avec la clause dans la police qu'en cas de perte l'argent de l'assurance sera payé aux vendeurs, jusqu'au montant de leurs billets non payés; les taxes de ville et d'Etat pour l'année courante, 1899, et les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis devra être assumés par les acquéreurs. Un dépôt de dix pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Les actes de vente devant être passée pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.
1er juil—1er 2 9 16 23 30 31—aout 1

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Jeremiah Lincoln.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,904—Division B—Attendu que George A. Lincoln a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jeremiah Lincoln, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
Edwin T. Merrick, avocat.
21 juil—21 25 30

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI le 8 août 1899. Propriété améliorée dans le Deuxième District, No 315, 317, 319, 321 et 322 rue Derbigny.

PAR LOUIS A. RICHARD, Encanteur, Bureau No 629 rue Commune, le MARDI 8 août 1899 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, en vertu de et en obéissance à un ordre issu par signé et portant date du 3 juillet 1899, par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé dans l'affaire intitulée Succession Jules Lasserre Sr., No 57,953 du docket de la susdite Cour, à l'enchère publique il sera vendu les propriétés ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Conti, Bienville et Roman, désignés par les lettres "A" et "B" d'après un plan d'arpentage fait par Edgar Pilié, député voyer de cette ville le 29 mai 1899, déposé parmi les régistres notaraux de John B. Fisher, notaire et attaché à un inventaire pris par ce notaire dans cette succession daté le 16 mai 1899, Lot A mesurant 31 pieds, 7 pouces 6 lignes de face sur la rue Derbigny, même largeur dans le fond sur 148 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Lot B mesurant 43 pieds 6 pouces 4 lignes de face sur la rue Derbigny, même largeur au fond sur 148 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles. Les améliorations du lot A consistent en deux batisses en bois, une d'elles faisant face directement à la rue et comprenant un cottage simple contenant deux chambres, cuisine, etc. L'autre vers le fond du lot est un cottage double en bois contenant 2 chambres, cabinet et cuisine de chaque côté, avec dépendances, cuves, etc. Les améliorations du lot B comprennent une bâtisse à deux étages en bois ayant quatre chambres galerie devant et de coté; ensemble avec deux autres bâtisses contenant chacune deux chambres, cuves, dépendances etc., ainsi que une habitation double, face à la rue, contenant 4 chambres, cuisine, dépendances, cuves, etc. Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 de l'enchère au moment de l'adjudication avec l'encanteur et devant payer 7 0|0 d'intérêt sur le montant de l'enchère de l'acceptation de l'enchère par l'encanteur. Les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1899, ainsi que la taxe du Revenu intérieur des E. U., devant être assumées par l'acquéreur. Acte de vente pardevant John B. Fisher, notaire, aux frais de l'acquéreur.
8 juil—8 9 16 23 30—août 6 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE — Mercredi 2 août 1899. Vente pour effectuer un partage. Propriété améliorée à l'encoignure des rues Lesseps et Royale.

PAR LOUIS A. RICHARDS Encanteur—Bureau 629 rue Commune, — MERCREDI, le 2me jour d'août 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près de la rue Baronne, sous et en vertu d'un jugement rendu par le juge Fred D. King, le 26 juin 1899 et signé le 30 juin 1899, dans l'affaire de la succion d'Etienne Muller et Louisa Muller No 52,577 du dossier de la Cour Civile de District, il sera vendu:

Un certain lot de terre avec améliorations dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Lesseps, Pologne et Chartres formant l'encoignure des rues Royale et Lesseps et mesurant (en A M) 32 pieds 11 pouces de face sur la rue Lesseps, la même largeur dans le fond sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un jolli cottage simple, contenant trois chambres, cuisine, le tout en très bon état, cuve, hangars etc. Termes et conditions—Comptant un dépôt de 10 0|0 requis au moment de l'adjudication, l'acquéreur payant les taxes de 1899 en plus et au dessus de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, et aussi les timbres du revenu de l'intérieur aux frais de l'acquéreur.
2 juil—2 9 16 23 30 31—août 1 2

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE — Par Jas A. Brennan et Fille—Le Cottage Simple tout neuf, retiré de la rue, No 2123 rue Joséphine, contenant six grandes chambres, vestibule, office, chambre à bain, 2 citernes, allée pour voiture, et 3 grands hangars. Le cottage double 2122-2130 rue Josephine, entre les rues Liberté et Franklin, retiré de la rue, contenant six chambres, allée et cour briquetée, loué à de bons locataires $13 chaque—vente succession de Richard Fletcher, No 59,096 Cour Civile de District pour la Paroise d'Orléans, Division D.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, MARDI le 29 août 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, par Jas. A Brennan et Fille, Jas. A. Brennan, Encanteur, bureau 640 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D., paroisse d'Orléans, daté et signé le 18 juillet 1899, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre dans l'ilet No 285, désigné par le No 5, borné par les rues Joséphine, St André, Liberté et Franklin et mesurant vingt neuf pieds deux pouces et trois lignes (29' 2" 3''') de face à la rue Joséphine, sur cent quatre vingt-six pieds six pouces et deux lignes (186' 6" 2''') du côté vers la rue Liberté, cent quatre-vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes (187' 10" 5''') du côté vers la rue Franklin et vingt neuf pieds trois pouces et trois lignes (29' 3" 3''') dans le fond ensemble avec tous les droits y appartenant et les améliorations qui s'y trouvent, désigné comme No 2123 rue Joséphine.

2° Un certain lot de terre dans l'ilet No 284 désigné par le No 11, borné par les rues Joséphine, Jackson, Liberté et Franklin et mesurant trente pieds (30') de face à la rue Joséphine sur cent dix pieds (110') entre lignes para èles ensemble avec tous les droits à cela appartenant et les améliorations qui s'y trouvent désigné comme le No 2128 et 2130 rue Joséphine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans, à sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. Les taxes de 1899 et les timbres du revenu devant être payés par l'acquéreur.

Actes de vente pardevant T. J. Spitzfaden, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent est requis au moment de la vente.
23 juil—23 30—août 6 13 20 27 28 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Klapper Vienna Steam Sausage Manufactory, Ltd.

Bien connue et depuis longtemps établie. La grande fabrique manufacturière, Nos 416 et 418 rue Sorapuru.

Bernard Ahlers et als vs la Klapper Vienna Steam Sausage Manufactory, Ltd. No 57,142—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE, Jas. A. Brennan, Encanteur—Bureau No 640 rue Gravier—Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 22 août 1899, à midi, au bureau des Encanteurs, No 840 rue Commune, en vertu de et en obéissance à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 18 juillet 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, Tchoupitoulas, Sorapuru et Première, désigné par le numéro X 1, sur un devis fait par W. T. Thompson, voyer, daté du 30 mai 1860, annexé pour référence à un acte pardevant John T. Coffey ci-devant notaire en cette ville, à la date susdite, d'après lequel devis ledit lot mesure vingt-cinq (25') pieds deux (2") pouces et quatre (4''') lignes de face à la dite rue Sorapuru, sur cent vingt-cinq (125') pieds onze (11") pouces quatre (4''') lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Tchoupitoulas, cent vingt-quatre (124') pieds deux (2") pouces trois (3''') lignes de profondeur sur la ligne de côté opposé, la plus près de la rue Rousseau, et vingt-cinq (25') pieds sept (7") pouces et deux (2''') lignes de largeur dans le fond, et étant borné par une allée ouvrant sur la rue Sorapuru neuf pieds et demi (9 1|2') de largeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesquels consistent du substantiel établissement de manufacture et résidence en briques à deux étages, connu comme le No 416 rue Sorapuru construit et spécialement adapté pour la fabrication de saucisses et viandes fumées.

Conditions—Comptant. Un dépôt de vingt pour cent au moment de la vente

Acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Les taxes de 1899 devant être payées par l'acquéreur.
30 juil—20 23 30—aout 6 20 22

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Splendide Propriété Commerciale,

No 610 rue Bienville, entre la rue Chartres et le Passage de la Bourse

Un Cottage Double, Nos 1450 et 1452 rue Nord Claiborne, entre Columbus et Kerlerec. Une Résidence à deux étages, No 825 rue Barracks, entre Dauphine et Bourbon. Cotta Double Nos 1143 et 1145 avenue St Bernard, coin Roman.

Succession George Muller.

No 58,136—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, bureau, No 821 rue Gravier—LUNDI le 3 août 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 23 juin 1899, par l'Honorable Fred D King, juge de la Cour Civile de District, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec une bâtisse à trois étages en brique et autres améliorations, droite, voies, privilèges et servitudes qui s'y trouvent ou y appartiennent ou quelque sorte en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bienville, Chartres, Dauphine et Royale, désigné par le No 45 mesurant 25 pieds de face à la rue Bienville sur 79 pieds 11 pouces de profondeur, le tout en mesure anglaise.

Les améliorations comprennent une bâtisse substantielle en briques à trois étages avec mansard et avant une galerie de devant au premier étage; pouvant servir comme magasin, manufacture, etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droit, passage, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 630 borné par les rues Claiborne, Robertson, Columbus et Kerlerec désigné comme lot No 3 de l'ilet No 7, d'après un plan dessiné par Bourgeron, daté du 10 avril 1839, déposé en l'étude de Lucien Hermann ancien notaire, ledit lot mesurant, en mesure américaine, 31 pieds 5 pouces 7 lignes de face à ladite rue Claiborne, 127 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2, 136 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 4, et 32 pieds 9 pouces de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations consistent en un cottage double, retiré, contenant, de chaque côté, galerie de devant, deux chambres et cuisine séparée, hangars, cuves, etc., trottoirs, allée de côté et cour pavés.

3° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Barracks, Esplanade Bourbon et Dauphine, désigné par la lettre N sur un dessin fait par J. A. d'Hémécourt, voyer, annexé à un acte de vente passé pardevant Abel Dreyfous, ancien notaire en cette ville, daté du 21 février 1868, et mesurant en mes